PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR
DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE
21/05/2021 (En visioconférence)

Date / Lieu	21/05/2021 – Visioconférence
Personnes Convoquées Présentes	AIT KHOUJA Sonia, BERTON Marie-Chantal, BLACHIER Fabrice, BOTTON Michel, BOUREAU Jocelyne, COURBE Laurent, DAUDIN Jacques, DELAGARDE Jean-Charles, DUBOIS Guillaume, FERELLOC Loïc, FOUGERON Laurent, FROGER Maryse, GALLAND Emmanuel, GRIMAL Philippe, HOYAUX Anne, LANGREE Stephan, MAUXION Philippe, MOREAU Fabrice, MOREAU Nathalie, PACAULT Florence, PICHARD Guillaume, PIGET Marie-Laure, SCHMIDT Wilfried, TILLAY Dominique
Personnes Convoquées / Invitées Excusées	MARINO Christine, MAURY Jean-Yves, PETIBON Michel, RAVIER Jacky (Patrimoine)
Invités Présents	CORBE Nicolas (DTR), LEVEQUE Christian (Conseil d'Honneur), PAQUET Philippe (Président CD45)

Ordre du Jour

I- Validation des équipes Jeunes retenues pour les Championnats de France Elite 2021-2022
II- Validation du Cahier des Charges concernant les places dites « réservées » dans les Championnats Régionaux Seniors
III- Informations Emploi
IV- Point sur les dossiers ANS – PSF des clubs de notre Région
V- Point sur les tournois 3x3 à venir
VI- Tour des Commissions
VII- Questions Diverses

I- Validation des équipes Jeunes retenues pour les Championnats de France Elite 2021-2022

La Ligue du Centre-Val de Loire se voit attribuer, pour la saison 2021-2022, 6 places pour les championnats de France Elite U15 et U18F et M, auxquelles nous ajoutons les équipes ayant un centre de Formation ou d'entraînement agréé (Tango Bourges Basket et C'Chartres Basket Féminin en U18F et l'ADA Blois Basket41 et Orléans Loiret Basket en U18M).

Pour rappel, la répartition des places en Championnat de France Jeunes attribués à la Ligue CVL est la suivante :

- U15F : 2 places
- U15M : 2 places
- U18F : 3 places (dont Tango Bourges Basket et C'Chartres Basket Féminin)
- U18M : 3 places (dont l'ADA Blois et Orléans Loiret Basket)

Jacques DAUDIN rappelle que 6 personnes ont travaillé sur les dossiers de candidatures. Il tient à remercier Sonia AIT KHOUJA, Guillaume DUBOIS, Guillaume PICHARD, Anna KOTOCOVA et Nicolas CORBE.
Des réunions ont eu lieu avec les clubs pour leur exposer le cahier des charges imposé par la FFBB et pour qu'ils présentent leur(s) dossier(s).

Guillaume PICHARD tient à signaler le très bon travail entre les élus de la Ligue et les techniciens.

Il tient également à remercier le travail de coordination de la Commission réalisé par Jacques DAUDIN.

Guillaume PICHARD informe également de la qualité de tous les dossiers de candidatures présentés cette saison.

Il ajoute que Sonia AIT KHOUJA n'a pas pris part au vote concernant les équipes U18F car elle a été sollicitée pour intégrer l'encadrement d'une de ces équipes.

Nicolas CORBE présente aux membres du Comité Directeur la grille d'évaluation avec les différents critères objectifs liés au dossier de candidature des clubs et en rapport avec les cahiers des charges fédéraux.

- Chez les U15F, 3 dossiers de candidatures ont été présentés :

- Tango Bourges Basket
- CTC MSV Touraine
- Union USM Saran / USM Olivet.

Après étude de la Commission, il est décidé de proposer :

- CTC MSV Touraine (6 jeunes Filles du Pôle)
- Union USM Saran / USM Olivet (4 voire 5 jeunes filles du Pôle dans l'effectif 2021-2022).

Il est précisé que la CTC MSV Touraine fonctionne déjà très bien en U13F au niveau Régional.
Le DTR tient à féliciter le rapprochement et l'entente des 2 clubs du Loiret.

Cette proposition est soumise au vote :

23 Votants Pour : 22 Contre : 0 Abstention : 1

- Chez les U15M, 2 dossiers reçus pour 2 places.
  Les dossiers du Touraine BC et de la CTC Orléans Métropole sont donc retenus.
  Nicolas CORBE présente tout de même les grilles d'évaluation aux élus.
  Résultat du vote :

  23 Votants Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

- Pour ce qui est des candidatures U18F, 2 clubs pour 1 seule place.
  Après étude des dossiers, la Commission propose d'attribuer cette place à l'USM Saran, qui devance le CES Tours.
  L'historique de l'USM Saran et l'effectif proposé pour la saison à venir ont fait la différence dans la décision finale.
  Cette proposition soumise au vote.

  23 Votants Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 2

- Dossier U18M : une seule candidature reçue, celle du Touraine BC. Elle est donc validée à l'**Unanimité.**

En conclusion, voici la proposition des représentants que la Ligue du Centre-Val de Loire va proposer à la FFBB :

- U15F :
  - CTC MSV Touraine
  - Union USM Saran / USM Olivet
- U15M :
  - Touraine BC
  - CTC Orléans Métropole
- U18F :
  - USM Saran
  - Tango Bourges Basket (Centre de Formation)
  - C'Chartres Basket Féminin (Centre d'Entraînement)
- U18M :
  - Touraine BC
  - ADA Blois Basket 41 (Centre de Formation)
  - Orléans Loiret Basket (Centre de Formation)

II- Validation du Cahier des Charges concernant les places réservées dans les Championnats Régionaux Seniors

Guillaume DUBOIS, Président de la Commission Sportive Régionale Seniors, présente le Cahier des Charges (document en annexe) concernant les places réservées dans les différents Championnats Seniors pour la Saison 2021-2022.

Après avoir effectué cette présentation et répondu à quelques questions, Guillaume DUBOIS soumet le projet au vote :

23 Votants Pour : 21 Contre : 2 Abstention : 0

Le projet est donc validé et sera envoyé aux clubs au plus vite. Une visioconférence est prévue avec les clubs le jeudi 27 mai 2021 à 19h00.

III- Informations Emploi

Dominique TILLAY informe tous les élus du fait que la Ligue du Centre-Val de Loire a recruté depuis une semaine Elise BARRIER-GUILLOT en tant que Secrétaire Administrative à mi-temps et pour une durée de 2 mois en CDD.
Un bilan sera effectué au terme de ces 2 mois pour éventuellement lui proposer un CDI par la suite.
Il est reprécisé qu'Elise a déjà travaillé au sein de la Ligue en tant que Service Civique pour la Commission Patrimoine. Elle est licenciée dans le Loiret et connaît le domaine du basket.

Le Président annonce le départ d'Alexandre BARTHELEMY, CTF Ligue avec des missions dans le département du Cher, à la fin du mois d'Août, pour prendre un poste dans le Sud de la France.

IV- Point sur les dossiers ANS – PSF des clubs de notre Région

Seulement 20 clubs ont déposé un dossier ANS cette année contre 33 l'année dernière, ce qui est très décevant.

Peut-être est-ce dû au fait que les clubs aient pu bénéficier du chômage partiel, ou bien aient déposé des dossiers de demandes de subventions auprès de la DRAJES et du dispositif « Plan de relance », ou bien encore auprès des services des Impôts, et qu'ils s'y retrouvent.

Laurent COURBE pense qu'il faudrait peut-être améliorer notre communication à ce sujet et mieux informer les clubs.

Guillaume PICHARD lui répond que tout est notifié sur E-FFBB et que chaque club possède un accès. Les Comités Départementaux relayent également les informations à ce sujet.

Il poursuit en expliquant que, lors des Printanières de Mars, un module avait été programmé pour aider et accompagner les clubs dans leurs démarches de demandes de subventions et notamment celle de l'ANS. Mais il faut noter que peu de clubs, sur l'ensemble de la Ligue, ont participé.

Christian LEVEQUE nous fait part du retour de plusieurs clubs faisant remarquer que le montage de ces dossiers est complexe pour, finalement, obtenir des sommes « minimes ».

Il poursuit en affirmant que ces dossiers sont faits pour des clubs qui font du 3x3, des écoles d'arbitrage et que les petits clubs, qui travaillent tout de même, n'ont que très peu de chance d'obtenir quelque chose.

Fabrice BLACHIER s'étonne que des associations comptant un nombre de licenciés conséquent n'aient pas déposé de dossier.

Il tient à féliciter la FFBB d'avoir travaillé sur des documents explicatifs pour aider à la construction des fiches actions.

Dominique TILLAY remercie les différents acteurs ayant travaillé à la réalisation du PSF de la Ligue.

Il expose les différentes demandes de subventions qui ont été réalisées dans le cadre de l'Open Plus d'Orléans, qui se tiendra début juillet, auprès de la Ville d'Orléans, du Conseil Départemental du Loiret et du Conseil Régional Centre-Val de Loire.

Il précise également que la Ligue a bénéficié du Fonds de Solidarité chaque mois depuis novembre 2020 et en bénéficiera jusqu'au mois d'Avril 2021. Avec la reprise des activités sportives courant mai, nous ne serons plus éligibles bien entendu.

V- 3x3

Fabrice MOREAU nous informe que tous les tournois 3x3 qui auront lieu dans le cadre du circuit régional sont programmés avec l'ensemble des Comités de la Ligue et que l'organisation est quasiment bouclée.

Tous ces tournois ont été déclarés en Open Access sauf celui du 28 qui a été annulé par la Ville de Chartres. Les 5 autres seront qualificatifs pour l'Open Plus Junior League de Chartres du 3 juillet.

Il précise que tout n'a pas été simple avec la crise sanitaire et qu'il a fallu reprogrammer des tournois qui devaient se dérouler en mai.

Il tient à signaler que beaucoup de gens ne répondent pas aux mails qu'il envoie. Il est souvent amené à relancer.

La Ligue a organisé une visioconférence avec les acteurs des Comités pour présenter la Communication sur ces tournois. Une autre visioconférence sera proposée pour la gestion de l'Eventmaker (logiciel FIBA utilisé pour l'organisation de ces tournois).

Fabrice MOREAU fait part d'un éventuel partenariat avec la Caisse d'Epargne sur les tournois Access mais qui n'a finalement pas abouti.

Il présente les règles de qualification des tournois Access U18+ vers le tournoi Open Plus d'Orléans. Les 4 meilleures équipes masculines au ranking vainqueurs des tournois respectifs seront directement qualifiées pour le tournoi Open Plus d'Orléans. La cinquième équipe masculine devra participer au tournoi Access du vendredi, organisé dans le cadre de la semaine de l'Open Plus, pour tenter de se qualifier pour l'Open Plus d'Orléans.

Il précise également que l'Open Plus d'Orléans a changé de statut, passant d'un Open 2000 à un Open 5000. Il s'agira donc d'un tournoi satellite FIBA pour le niveau Européen.

Il informe que les terrains 3x3 de la Ligue vont prochainement déménager et qu'ils seront stockés chez un transporteur avec qui la Ligue travaille.

Un de ces terrains sera loué à Autun le 27 juin.

Plusieurs clubs l'ont également sollicité pour pouvoir bénéficier de ces terrains. Il rappelle qu'ils peuvent être loués aux sociétés ou structures extérieures à la Ligue et qu'ils sont mis à disposition, sous forme de prêt, aux clubs et comités de la Ligue du Centre-Val de Loire.

VI- Tour des Commissions

- Commission Technique :

Les tests de sélection d'entrée aux Pôles ont eu lieu et les deux sélections ont été annoncées. Les courriers d'information ont été envoyés aux familles.

Il informe d'une rencontre entre les jeunes polistes féminines de notre Ligue et l'équipe du Pôle de Vichy. Chez les garçons, nos jeunes seront opposés à la Ligue des Pays de la Loire.

Les épreuves des différents niveaux de CQP sont en train d'être reprogrammées grâce à un travail considérable de Nicolas CORBE et de Benoist BURGUET. Afin de pouvoir faire passer ces examens, la Ligue loue les locaux de la Hoops Factory.

Nicolas CORBE fait un point sur les challenges individuels proposés par l'équipe technique régionale pour tenter de motiver les jeunes licenciés de la Ligue ; il précise que l'engouement pour ces épreuves n'est pas énorme. Une nouvelle communication sur les dotations va être effectuée. De plus, ces épreuves sont quelque peu en concurrence avec le Challenge FFBB Contest proposé par la Fédération.

Guillaume PICHARD informe qu'une charte numérique de bonne utilisation de l'outil numérique dans le sport est sur le point d'être finalisée avec l'équipe technique régionale, pour donner suite à l'intervention de l'association Log.In auprès des CTF et des jeunes des Pôles Espoirs, afin de protéger les entraîneurs, les clubs et les jeunes.

Guillaume PICHARD conclut son intervention en tenant à féliciter Guerschon Yabusele pour sa sélection en équipe de France pour les prochains Jeux Olympiques de Tokyo. Il s'agit du premier jeune, étant passé par notre Pôle Espoirs Masculins, à être sélectionné de la sorte. Il en profite pour féliciter également tous les entraîneurs de la Ligue qui ont participé à son parcours de formation.

- Délégation Jeunesse

Philippe GRIMAL demande si une phase régionale du Challenge Benjamins(es) sera organisée d'ici la fin de saison. Après plusieurs échanges, Stéphan LANGREE et le

Président de Ligue décident de programmer cet événement le Samedi12 juin 2021 (lieu à définir au plus vite). L'ensemble des élus valide cette proposition.

Stephan LANGREE propose qu'un forum Mini Basket soit organisé tous les 2 ans éventuellement et que l'organisation soit tournante sur les 6 Comités.

- **Sportives : Seniors - Jeunes - Interdépartementaux**

Philippe GRIMAL réfléchit sur quelques points. Il précise qu'il faudra y aller avec parcimonie en fonction du COVID. Il faudra également intégrer le 3x3 dans la programmation. Il étudie certaines possibilités à mettre en œuvre. Il reviendra vers les membres de la Commission Interdépartementale fin juin.

Guillaume DUBOIS annonce que les engagements Seniors seront lancés début juin sous forme de Google Forms, avec un retour des clubs pour la fin du mois de juin.

- **CRO :**

Fabrice BLACHIER informe que 2 OTM Haut Niveau de notre Ligue sont sélectionnés pour participer à l'Euro Féminin de Strasbourg.

Il tient à signaler que la CRO a sollicité tous les arbitres régionaux pour savoir ce qu'ils souhaitaient faire la saison prochaine en terme de formation, notamment sur la partie Ref 3x3 où nous sommes très en retard par rapport à d'autres Ligues.
Seul Maxence CARRAZEDO est reconnu par la FFBB en tant que Ref 3x3 dans notre Ligue. A ce sujet, 2 formations seront organisées en visioconférence et animées par Maxence CARRAZEDO les 4 et 5 juin 2021. Deux thèmes seront abordés : les règles du 3x3 et l'accompagnement des organisateurs des tournois 3x3.

Fabrice demande s'il est possible d'équiper tous les Refs 3x3 et officiels de table de marque qui officieront sur les tournois Access de juin. Il propose de traiter le sujet directement avec le Président ultérieurement.

Il termine son intervention en précisant que des rencontres amicales vont se jouer prochainement, avec la reprise progressive de la pratique en intérieur et avec contact. Il précise que la CRO n'a rien contre ces organisations mais il déplore que certains clubs contactent des arbitres directement et que rien ne passe par les Comités Départementaux ou la Ligue. Il rappelle donc l'importance de prévenir les Comités, les CDO et la Ligue.

- **Partenariat**

Laurent FOUGERON annonce avoir rencontré l'entreprise DYNADOC avec Chloé GAUTHIER, chargée de communication de la Ligue, et que cette visite sur le site de l'entreprise s'est révélée positive. Un partenariat d'une durée de trois ans devrait être signé entre l'entreprise DYNADOC et la Ligue.
Ils vont se charger de réaliser les flyers et affiches pour l'Open Plus d'Orléans.
Ils espèrent participer au tournoi dédié aux Entreprises, organisé dans le cadre de cet Open Plus.

- **IRFBB**

Michel BOTTON intervient sur les trois points dont il a la responsabilité :

a) Vers la Certification QUALIOPI

Il rappelle que tout est dans le PV de la dernière réunion de Bureau Directeur. Il précise que l'audit final aura lieu le 25 juin 2021. Beaucoup de travail à ce sujet. Il en profite pour remercier tout le groupe et tient à faire part de la très bonne collaboration entre les élus et les salariés.

b) Les Printanières

Le compte rendu a été envoyé avec le PV de la dernière réunion de Bureau Directeur. Il informe que nous en avons terminé avec les Printanières puisque les Automnales reprendront leur place les 22, 23 et 24 octobre 2021. Quelques pistes ont été proposées, comme la possibilité d'un déroulement mixte « présentiel-distanciel », l'organisation tournante de cet événement chaque année dans les différents Comités, sur le même principe que l'Assemblée Générale Ligue, le Festi Basket ou encore les Finales Régionales Jeunes, ou bien sur un site fixe. Une réunion aura lieu début juillet pour commencer à préparer cet événement.

c) Attribution des Récompenses Fédérales

Michel BOTTON a travaillé sur la réalisation d'un cahier des charges précisant les modalités d'attribution. Cette présentation a été validée.
Il précise que les Commissions Régionales peuvent également faire des propositions, au même titre que les Comités Départementaux.

- **Commission Médicale :**

Jean-Charles DELAGARDE informe des nouvelles dispositions concernant les dossiers médicaux des arbitres pour la saison prochaine, en précisant les nouvelles recommandations. Une prise de sang sera désormais nécessaire avant d'aller chez le médecin.
Il propose d'informer les médecins agréés FFBB par mail de cette nouvelle disposition.

Laurent COURBE intervient en précisant que cette nouvelle procédure concernera également les arbitres club de plus de 35 ans et, que cela risque d'être un problème pour les clubs et la charte des officiels à respecter.

- **Commission Féminine :**

Loïc FERELLOC a travaillé sur la réalisation d'un projet de développement du Basket Féminin qu'il a envoyé aux membres du Bureau Directeur. Un problème de messagerie Internet a retardé les retours des élus.

V- Questions Diverses

Le Président souhaite faire un point sur l'Assemblée Générale de la Ligue. Il propose qu'Emmanuel GALLAND, Secrétaire Général du Comité 28 et membre du Comité Directeur de la Ligue, nous expose la position du CD 28. Il précise que tout est préparé, qu'une convention est signée avec la Ville de Dreux, que la restauration est possible dans le respect des règles sanitaires et que le CD 28, réuni récemment en Comité Directeur a voté le maintien de cette Assemblée Générale à Dreux.
Il prend le temps de présenter aux membres du Comité Directeur de la Ligue un dossier qui pourrait être envoyé aux clubs.

Michel BOTTON demande si, quelle que soit la décision prise, nous reprendrons le sens de rotation en cours, à savoir donner au CD 36 l'organisation du FestiBasket et de l'AG Ligue 2022.
Il est répondu positivement à cette question.
Après plusieurs échanges, il est décidé de procéder au vote afin de valider ou non la tenue de notre Assemblée Générale à Dreux le dimanche 13 juin 2021.
Résultat du vote : **UNANIMITE**

L'Assemblée Générale de la Ligue du Centre-Val de Loire aura donc lieu à Dreux le dimanche 13 juin 2021.
Il est rappelé que la présence est obligatoire pour les clubs ayant évolué en régional au cours de la saison 2020-2021 ainsi que pour les équipes ayant participé à un championnat qualificatif au championnat régional 2021-2022.

Rappel des dates des Assemblées Générales des Comités :

- Cher : Samedi 5 juin 2021
- Eure-et-Loir : Vendredi 11 juin 2021
- Indre : Vendredi 4 juin 2021
- Indre-et-Loire : Mercredi 30 juin 2021
- Loir-et-Cher : Vendredi 11 juin 2021
- Loiret : Samedi 19 juin 2021

Laurent COURBE prend la parole et tient à rappeler le lancement par le Gouvernement du Pass Sport, nouveau dispositif d'aide destiné aux familles en très grande difficulté financière.

Dominique TILLAY conclut la réunion en précisant qu'il entrera en contact avec les différentes commissions pour établir le budget prévisionnel 2021-2022.

- **Conseil d'Honneur :**

Christian LEVEQUE tient à souligner l'excellent travail réalisé au cours de cette réunion. Il a été agréablement surpris par le travail de la Commission qui a traité les dossiers de

candidature pour les places en Championnats de France Jeunes. Il précise à ce sujet que cela a bien évolué et que désormais, plusieurs équipes peuvent y prétendre.

La séance est levée à 22h00

M. Dominique TILLAY
Président de la Ligue du Centre-Val de Loire de Basket-Ball

Wilfried SCHMIDT,
Secrétaire Général de la Ligue du Centre-Val de Loire de Basketball